



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 24 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers : en exercice.....33 présents 25 pouvoirs..... 6 absents 2	L'an deux mille vingt-six, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, à vingt heures et quatre minutes, Le conseil municipal de la commune de Montmagny, légalement convoqué par courriel le 18 septembre 2026, par affichage du 18 septembre 2026, s'est réuni au 10 rue du 11 novembre 1918 à Montmagny, sous la présidence de Monsieur Belkacem CHIKH, Maire de Montmagny.
--	--

Délibération n°60	Approbation du procès-verbal du 18 juin 2026	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°61	Créations, modifications, suppressions de poste et recours de contractuels	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°62	Approbation de la mise en œuvre de la période d'immersion professionnelle des agents de la collectivité	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°63	Approbation de l'autorisation de recourir à un coordonnateur, un coordonnateur adjoint, et trois personnels non titulaires occasionnels pour l'enquête de recensement 2027	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°64	Convention avec le CIG de la grande couronne pour le traitement des dossiers de demandes d'allocation de chômage et de leur gestion	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°65	Convention avec le CIG de la grande couronne pour la mise à disposition d'un conseiller de prévention	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°66	Modification du règlement intérieur des activités péri et extrascolaires	Adoptée à la majorité (5 Abstentions)
Délibération n°67	Approbation de l'avenant portant prorogation jusqu'au 31 décembre 2027 de la convention partenariale 2023-2026 conclue entre le Conseil départemental du Val-d'Oise, la communauté d'agglomération Plaine Vallée, les communes de Deuil-la Barre et de Montmagny et l'association Aiguillage	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°68	Retrait de la parcelle AK n°501 sise la Plante des Champs incorporée à tort au titre des biens vacants sans maître dans le domaine communal	Adoptée à l'unanimité

Délibération n°69	Approbation relative à l'adhésion de la commune de Montmagny à la centrale d'achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique (VONUM) et approbation de la convention d'adhésion	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°70	Approbation de la convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°71	Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	Dont Acte

Le Maire,



 Belkacem CHIKH

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de justice administrative, les délibérations susmentionnées dans le présent compte-rendu peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à partir de la date où elles sont devenues exécutoires.

« Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyen » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».